



We Are Nature.Brussels ASBL
Avenue des Cailles 34
1170 BRUXELLES
info@wearenature.brussels

www.wearenature.brussels
Compte TRIODOS :
BE95 5230 8147 8358
N°Ent. 0799.727.386

« Climatisons Bruxelles, sauvons les espaces naturels et les sols vivants de la Région » : We Are Nature.Brussels lance le procès aujourd'hui.

Ce 5 février 2024, l'ASBL We Are Nature.Brussels, soutenue par l'ASBL Bruxelles-Nature, ainsi que 929 bruxelloises et bruxellois âgés de 11 mois à 97 ans, citent la Région et le fonctionnaire délégué à comparaître devant le tribunal de premier instance. La citation écrite par le conseil de We Are Nature, Maître Letellier, est amenée par huissier au cabinet du Ministre-président Rudi Vervoort.

Depuis de nombreuses années, des milliers de citoyens, organisés dans de nombreux collectifs et associations, demandent la protection des espaces naturels et des sols vivants qui leurs apportent des bienfaits incomparables et qui sont essentiels et vitaux pour réduire les impacts du bouleversement climatique en ville. A ce jour, le gouvernement régional continue pourtant de délivrer des permis et des autorisations qui les détruisent, alors qu'il ne dispose toujours d'aucune stratégie digne de ce nom pour adapter la ville au nouveau régime climatique, comme la loi l'y oblige.

We Are Nature.Brussels a mis le gouvernement en demeure le 16 juin 2023. Le gouvernement refusant de faire droit à sa demande, We Are Nature.Brussels, soutenue par l'ASBL Bruxelles Nature, et rejointe par 929 citoyens citent aujourd'hui le gouvernement à comparaître devant le tribunal de première instance de Bruxelles. Ensemble, les requérants demandent à la Justice :

- d'une part que soit ordonné *un moratoire sur l'urbanisation des sols vivants, des friches et des terres délaissées ou sur tout espace non bâti présentant une superficie de plus de 0,5 ha* en attendant que soit menée à bien la réflexion indispensable sur le ménagement du territoire,
- d'autre part que le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS), actuellement en cours de révision, intègre les obligations qui incombent à la Région de s'adapter au bouleversement du climat. En vertu de l'Accord de Paris, la Région est en effet obligée de maintenir ou d'augmenter les puits de carbone régionaux et de mettre en œuvre une stratégie d'adaptation qui repose sur des plans, des mesures et des indicateurs précis et effectifs.

Le gouvernement bruxellois, déjà condamnée à deux reprises dans le cadre de l'Affaire climat, fait montre d'un défaut criant de responsabilité climatique. Face à l'aggravation de la situation, l'inaction n'est pas une option. We Are Nature.Brussels et 929 bruxellois.es lancent donc ce jour un contentieux climatique d'un genre nouveau, qui cette fois ne concerne pas l'absolument indispensable réduction des émissions gaz à effets de serre, mais bien les volets de la captation du carbone dans les puits naturels (végétation et sols principalement) et de l'adaptation de la Région aux impacts du réchauffement.

We Are Nature.Brussels invite toutes les bruxelloises et tous les bruxellois à se joindre à la cause en devenant co-demandeuses.rs.

Une campagne de mobilisation au niveau communal sera en outre lancée demain mardi 6 février. Elle permettra d'élargir et de soutenir cette dynamique, dans la perspective des élections du 13 octobre 2024.

Contacts : info@wearenature.brussels
FR : Jean-Baptiste Godinot - 0488 200 175
NL : Soren Stecher-Rasmussen - 0485 717 932